

Négociations annuelles obligatoires Revendications CFDT & CGT.

Rétrospective 2018 : L'accord NAO 2018 (non ratifié par **CFDT** et **CGT**) a laissé une partie du personnel sans évolution de son salaire de base. Nous estimons cette proportion à 50% des CDI. Cette situation est anormale, nous entendons bien faire des propositions qui vont dans le sens de la valorisation des efforts collectifs et ne laisser aucun salarié sur le bord de la route.

Eléments de contexte : Une inflation moyenne 2018 en hausse à 1,85 %. SMIC = 1521 €. Adossement à Action Logement Immobilier, quelle politique RH va instaurer ce nouvel actionnaire ? Intégration du parc NEOLIA et SCIC Habitat. Enfin la RLS qui impacte négativement les comptes de l'entreprise.

REVENDEICATION SALARIALE ET ECONOMIQUE :

Minima SDH : Nous demandons une revalorisation de 2% des salaires minima spécifiques SDH-PH.

Augmentations Générales : 2% pour tous les salariés SDH-PH (inflation 1,85%) avec effet rétroactif.

Augmentations Individuelles : 0.5% (les processus d'évaluations internes nous semblent perfectibles).

Plan Epargne Entreprise : Nous demandons l'abondement de notre employeur sur le placement de la prime d'intéressement sur le PEE.

REVENDEICATION CONDITIONS DE TRAVAIL ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

Temps partiels : Sur la base du volontariat, paiement des cotisations retraites (sécurité sociale et Complémentaires) à 100% (part employeur payée par employeur et part salarié payée par salarié).

Seniors : nous demandons des mesures d'accompagnement des fins de carrières (Tutorat, passage à temps partiel, ...) pour les salariés volontaires. Nous constatons une usure professionnelle importante chez ce public.

Nouveaux salariés : Des mesures d'accompagnements doivent être mises en place. Elles peuvent être croisées avec les mesures séniors.

Parcours professionnels et politique Formation : Négocier un accord suite à la réforme de la formation et ses conséquences sur les employés SDH-PH. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (Elaboration d'un référentiel métier, ...).

Pour info : Une bourse de l'emploi va bientôt voir le jour chez ALI.

Politique salariale : Définir clairement la politique de rémunération SDH-PH (descriptifs d'emplois, entretiens individuels, modalité de distribution des budgets, possibilités de recours,...).

CALENDRIER

Nous rencontrons la Direction vendredi 8 mars, le 25 mars puis le 1^{er} avril, nous ferons un compte rendu à la suite de ces réunions.

**RAPPEL : NOUS ORGANISERONS UNE HEURE D'INFOS SYNDICALES SUR LE
SUJET LE 26 MARS A 13H00 SALLE COTTE.**